

An aerial photograph of the town of Méricourt, showing a mix of residential housing, green spaces, and a central commercial area. The town is surrounded by fields and a river is visible in the bottom right corner.

Méricourt

notre ville

Novembre 2016

Le magazine d'information de la Ville de Méricourt

www.mairie-mericourt.fr

DOSSIER

HABITER À MÉRICOURT

Un toit pour moi, pour toi, pour nous...

Magazine Méricourt Notre Ville - Novembre 2016

Directeur de la publication : Bernard BAUDE, Maire

Rédaction-Photos et Conception graphique : Service Communication

La mairie à votre service

● MAIRIE DE MÉRICOURT Place Jean Jaurès B.P. 9
62680 MERICOURT

Tél. 03 21 69 92 92 – Fax. 03 21 40 08 96

<http://www.mairie-mericourt.fr> - E-mail : contact@mairie-mericourt.fr

Ouverture au public : Du Lundi au Vendredi de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 18H00 (Ouverture tous les mardis jusque 19H00)

N° Vert 08000 62680

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

ELECTIONS

Inscriptions sur les Listes Electorales

Pour pouvoir voter en 2017,
pensez à vous inscrire
avant le 31 Décembre 2016

RAPPEL

ELECTIONS PRESIDENTIELLES :

1er tour : DIMANCHE 23 AVRIL 2017

2ème tour : DIMANCHE 7 MAI 2017

ELECTIONS LEGISLATIVES :

1er tour : DIMANCHE 11 JUIN 2017

2ème tour : DIMANCHE 18 JUIN 2017

1) Si vous n'êtes pas inscrit(e) sur les listes électorales de MERICOURT ou si vous êtes arrivant sur la commune, il s'agit de vous rendre au Service ELECTIONS afin de procéder à votre demande d'inscription muni(e) : d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport), un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone ou avis d'imposition ou de non-imposition, quittance de loyer, bulletin de salaire ou titre de pension comportant l'adresse).

2) Si vous avez changé d'adresse sur le territoire de la commune, pensez à effectuer votre changement d'adresse auprès du Service Elections

3) Les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans (ou qui auront 18 ans jusqu'à la veille des scrutins) seront inscrits automatiquement (si il y a eu accomplissement de la Journée citoyenne). Pensez à vérifier votre inscription auprès de votre Mairie.



Du 14 au 18 Novembre 2016
Ouvert tous les jours
aux scolaires maternelles
et élémentaires

Mercredi 16 Novembre
Après-midi
Spéciale Famille
de 14H à 17H

Plus d'informations :
Centre Social d'Education Populaire
au 03 21 74 65 40

Une histoire moderne...

Nous avons vu en juin une belle fête des «Médériaux». Une fête qui sentait bon la joie, la bonne humeur et qui se voulait, encore une fois, aider au départ en vacances des enfants.

Nous avons vu l'engagement sans cesse renouvelé depuis 25 ans de l'équipe «Vaincre la muscovicidose». Nous avons vu récemment la remise d'un important chèque pour aider la recherche, pour accompagner les familles touchées par cette maladie.

Nous avons vu ce 17 octobre, plus de 120 volontaires mobilisés en 48 heures se réunir pour une cueillette collective de haricots. Chacun prenant ce dont il avait besoin et déposant le reste pour que d'autres en profitent. En novembre nous verrons, là aussi comme depuis des années, de très nombreuses personnes se mettre en harmonie pour que le village des droits des enfants soit une fête, accueillant chaque jour des centaines d'enfants.

Au quotidien nous voyons dans les associations, dans les clubs sportifs... des dizaines et des dizaines de citoyens donner de leur temps pour qu'Ensemble des passions se partagent, des plaisirs s'échangent, des rencontres se fassent...

Hier et aujourd'hui. Aujourd'hui et demain. Ainsi va Notre Méricourt. Je suis convaincu que si nous devons être fier qu'au fronton de la mairie la République se conjugue avec ces mots Liberté-Egalité-Fraternité, nous pouvons être tout aussi fier de cette belle solidarité communale. Etre solidaire pour partager et multiplier le bonheur. C'est notre histoire et elle est toujours aussi moderne.

Bernard BAUDE
Maire



en bref...



Une cellule de veille et sécurité avec les représentants de la Sous-Préfecture

La cellule de veille et de sécurité s'est retrouvée Vendredi 21 Octobre pour une réunion inhabituelle avec, cette fois-ci, un représentant de la Sous-Préfecture de Lens, M. ROUSSEL, Secrétaire général. Il s'agissait d'aborder les quelques points spécifiques en terme de sécurité, ou plus simplement de tranquillité publique. Bien que tenue en petit comité pour, justement, pouvoir discuter sereinement de problèmes précis, il fallait noter encore la présence du Commissariat et de représentants des bailleurs sociaux tels ceux de la SIA et de Maison & Cités.



Une convention pour permettre à des jeunes de faire du sport, leur métier

L'étroite collaboration entre la Mission locale, le Point Information Jeunesse (PIJ) et le service municipal des sports a permis à la ville de Méricourt de s'engager pour la jeunesse et de finaliser un partenariat avec l'association Profession Sport 62 et Form@sport6 2 en signant une convention pour accueillir une formation en alternance préparant à un brevet professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS). En mettant en place cette formation diplômante (habilitée par Jeunesse et sports qui en vérifie la qualité pédagogique), l'objectif est de permettre à des jeunes de faire du sport, leur métier.

A partir du 7 Novembre et pour 18 mois, huit jeunes entreront en formation en alternance (dont Amine Hassani, un jeune Méricourtois) pour préparer un BPJEPS avec spécialité AGFF (Activités gymniques de forme et de force).

La convention a été ratifiée par notre maire Bernard Baude et David Lefranc directeur de l'association Profession Sport 62.

AVEC NOS ELUS

Pour un droit humain à l'eau L'eau est un droit fonda

Le Conseil Municipal du 14 Octobre dernier a invité le député du Pas-de-Calais Stéphane Saint-André afin d'expliquer aux élus Méricourtois le pourquoi de sa proposition de loi visant à la mise en œuvre effective du «droit humain à l'eau potable et à l'assainissement».



L'association «Eau... secours 62», connue pour ses positions en faveur d'une gestion publique (une régie) de l'eau, a proposé au Maire, Bernard Baude, de rencontrer le député de Béthune, Stéphane Saint-André, signataire, avec d'autres élus, de cette proposition de loi dans le cadre des «Journées de l'eau 2016». La Ville de Méricourt s'est également engagée pleinement dans ce combat. On se souvient des différentes mobilisations et interventions notamment à la CALL, avec les Méricourtois, pour demander une gestion de l'eau en régie.

Débatue le 14 juin dernier à l'Assemblée Nationale, cette proposi-

potable et l'assainissement mental des citoyens



tion a été amendée et adoptée avant d'être présentée au Sénat. En termes pédagogiques, M. Saint-André a attiré l'attention des Méricourtois sur «la capacité de notre société à répondre à deux exigences. Celle que tout être humain dispose de suffisamment d'eau et qu'un équipement garantisse à chacun l'hygiène, la santé, la salubrité et la dignité».

Il est vrai qu'en France l'eau coule au robinet de 99 % des logements. Cela dit, l'eau a un coût qui peut devenir rapidement un problème, notamment pour les plus démunis. Pour l'instant, les réponses apportées aux personnes en difficulté passent par une aide des centres

communaux d'action sociale (CCAS) ou les fonds de solidarité pour le logement (FSL). La proposition de loi propose un principe d'aide préventive aux bénéficiaires du RSA-socle ou de la CMU. Une aide qui pourrait être financée par une taxe sur les eaux embouteillées de l'ordre de 0,01 centimes/litre... en sachant que 5,5 milliards de bouteilles sont vendues en France chaque année !

en bref...



Sensibilisation à l'accessibilité des lieux publics

En partenariat avec le collège Henri Wallon et l'association «Vies partagées», la Ville de Méricourt s'est engagée dans des actions de sensibilisation à l'accessibilité des lieux publics pour les personnes à mobilité réduite. Cette volonté commune aboutira à différentes manifestations à Méricourt. Et dans ce cadre, la Ville apporte son soutien à l'association «JACCEDE.COM». Cette dernière sera, à coup sûr, une aide précieuse pour l'organisation de ces mêmes manifestations.



Prévenir les expulsions pour les familles en difficulté

Les crises économiques successives, accompagnées d'une hausse du chômage et d'une augmentation des salariés précaires amènent un nombre important de familles à connaître de réelles difficultés de loyer, tant dans le privé que dans le logement social.

C'est pourquoi Bernard BAUDE, Maire de Méricourt a proposé par délibération que sur le territoire de la commune, aucune expulsion liée à des difficultés économiques ne puisse avoir lieu tant qu'il n'aura pas été justifié que toutes les procédures légales aient été menées à bonne fin et qu'une proposition de logement soit faite aux familles concernées.

Et si les jours du FPH



En plein été, une rumeur tombe : la Région ne financera plus les FPH (Fonds de Participation des Habitants) ! La raison ? Faire des économies. Pourtant, sur les 3,27 milliards d'euros du budget régional total, l'enveloppe qui sert à subventionner les 123 FPH s'élève à 1,27 million d'euros. L'ADCM (Association pour le Développement de la Citoyenneté à Méricourt) qui gère le FPH à Méricourt s'indigne et se mobilise.

LE FPH A MERICOURT, C'EST QUOI ?

14 ans d'une belle aventure citoyenne qui est un fabuleux terrain de rencontres, de formation et d'expérimentation de dispositifs participatifs.

Une enveloppe de 20 000 euros par an depuis 2002, financée à 30% par la ville et 70% par la région.

140 comités de gestion ponctués de débats de femmes et d'hommes, de tout âge, de tout horizon, qui bien au-delà des considérations d'ordre politique, s'engagent dans un projet de société social plus juste et solidaire.

Plus de 300 projets financés au profit de plus de 5000 personnes qui ont fait grandir les gens, les ont fait sortir de chez eux, se rencontrer, s'émanciper

pour devenir de véritables acteurs d'un mieux vivre ensemble dans une société où le repli sur soi est omniprésent.

Et des centaines, des milliers de gens qui, dans leur diversité, sont venus défendre un projet ou en être bénéficiaires, disposant d'un vrai pouvoir d'agir, qui ont (re)trouvé confiance en eux, se sentent entendus, écoutés, qui ont l'impression d'avoir (re)trouvé une place dans la société ou simplement qui ont envie de contribuer, par l'organisation de moments conviviaux, au bonheur...

étaient comptés ?

PAROLE À QUELQUES PORTEURS DE PROJETS PARMI TANT D'AUTRES !

Association «Généalogie»

Exposition à l'occasion du centenaire de la Grande Guerre

«Nous avons fait une demande FPH pour une exposition parce que le maintien de la mémoire communale est indispensable. Ces travaux ont été présentés à la population. Ils demeureront une page d'histoire de la commune parmi d'autres productions. Si le FPH disparaît, cela ferait choir le levier financier indispensable à certaines animations et découragerait nombre d'initiatives chez des bénévoles soucieux de la vie communale et de la promotion en tout domaine.»

Association Vies Partagées

Portes ouvertes de la Halte Répét

«L'objectif de notre demande de subvention FPH était de favoriser les rencontres et échanges avec nos adhérents (personnes en situation de handicap) et les voisins et de changer le regard sur la différence. Retirer le FPH c'est retirer le pouvoir aux citoyens de mettre en place des actions qui ne sont pas forcément faites par les municipalités, c'est ne plus donner la parole aux citoyens désireux de mettre en place des projets nouveaux qui répondent à des difficultés de notre quotidien. Être force de proposition, être acteur dans notre commune c'est déjà faire de nos rêves d'aujourd'hui la réalité de demain ! Sans le FPH tout cela n'existera plus et les citoyens acteurs resteront chez eux et ne s'occuperont plus des autres.»

Jeunes de Méricourt Festival de Cannes

«Nous avons fait une demande FPH pour un séjour à Cannes autour du thème « regard jeunes sur le cinéma ». Nous sommes venus défendre notre projet et c'est avec fierté que nous sommes repartis avec une subvention qui a contribué à enrichir cette expérience unique. Si le FPH s'arrête, nous craignons que des initiatives et événements portés par les habitants disparaissent. Nous participons à plein d'actions de jeunes soutenues par le FPH : battle circus, rencontres hip hop, ateliers au village des droits des enfants ..., que deviendront-elles ?».

Collectif de parents de l'école Lanoy Action artistique

«Portraits en tout genre»

«Grâce au FPH, notre projet a pris de l'ampleur et nous avons pu faire découvrir les œuvres des enfants à tous les Méricourtois, de tous âges, de tous milieux et de tous secteurs géographiques en les exposant dans différents lieux de la ville. La réduction ou la disparition de ce fonds risque de réduire l'initiative des habitants, de diminuer le dynamisme des quartiers de la ville mais aussi de diminuer les apports culturels pour tous.»



Daniel BRANCHU, Président de l'ADCM, dénonce un profond mépris à l'égard des bénévoles...



«Nous savions que la Majorité en place à la Région avait échangé à propos du FPH avant l'été, mais nous étions restés prudents quant à cette annonce non officielle. Les régions ont fusionné, nous avons mis cela sur le compte d'une réorganisation du territoire sans conséquences financières, du moins pour 2016.

Par la suite, la Région nous a informé d'une baisse de subvention à hauteur de 50% en 2016. Comment allions-nous, dans ce contexte, aider les nombreux porteurs de projets ?

L'ADCM a dû réagir vite. Elle a pris la position de ne pas revenir en arrière sur les projets déjà engagés. En revanche, les demandes de subventions à venir ont fait et font encore l'objet d'arbitrages.

Les porteurs de projets se sont montrés compréhensifs, nous, bénévoles, nous ne sommes pas responsables de la situation ! Nous regrettons d'ailleurs de devoir annoncer, à la place des élus régionaux, cette décision vécue comme imprévisible et injuste !

Suite à cette annonce, nous avons saisi le Président du Conseil Régional. Temps d'échanges avec d'autres communes, pétitions, demande d'audience aux élus régionaux, communiqués de presse... et enfin un rendez-vous le 29 septembre avec Guillaume Delbar, Vice-président à la Région, qui a justifié la baisse de la subvention FPH 2016 sans concertation par un budget engagé à plus de 2/3 par l'ancienne majorité et une nécessité urgente de faire des économies. Nous ne lâcherons pas !»

Danse, Musique, Théâtre, Et toi ? Et vous ? Quelle activité



Chaque année, la ville de Méricourt propose aux petits et aux grands un ensemble d'activités culturelles et artistiques pour votre plus grand plaisir !
Il est encore temps de s'inscrire !



DANSEZ !

Ce sont plus de 90 élèves qui fréquentent l'école de danse de Méricourt.

La professeure de l'école accueille les enfants dès 4 ans avec l'éveil corporel. C'est une étape très importante, car pendant ces cours les enfants vont découvrir les différents styles de danse mais aussi et surtout les notions importantes en danse : le temps, l'espace, le placement par rapport aux autres... et tout cela de manière très ludique !

Puis ce sont les cours de danse classique ou de modern'jazz auxquels vous pourrez vous initier !

Vous êtes plutôt branchés Hip-Hop ? Débutants, intermédiaires ou confirmés, différents types de cours vous

sont également proposés.

Renseignements Ecole de Danse (tarifs, inscriptions...) : Espace Culturel La Gare au 03 91 83 14 85

Renseignements Hip-Hop : Maison des Jeunes au 03 21 40 42 09

FAITES DE LA MUSIQUE !

La Municipalité a toujours soutenu la pratique musicale et son enseignement sur le territoire communal. Dans ce cadre, l'école de musique est un acteur important de la vie culturelle de la ville de Méricourt.

Elle accueille chaque année entre 160 et 180 élèves et ses 10 professeurs dispensent les instruments suivants :

le piano, l'accordéon, la flûte traversière, la clarinette, la trompette, le cor, le trombone, le baryton, le cor, l'euphonium, le saxophone, la batterie, le tambour, la guitare et le violon. L'école de musique n'a qu'un seul mot d'ordre : plaisir et partage de la musique !

Entre la classe des P'tites Notes ou celle des jeunes, entre l'éveil musical à partir de 4 ans et les cours individuels et de pratique des instruments, toute l'équipe de l'école de musique sera heureuse de vous accueillir !

Renseignements (tarifs, inscriptions...) : Ecole de Musique au 03 21 77 63 58

Arts Plastiques...

aimeriez-vous découvrir et pratiquer ?



FAITES DU THÉÂTRE !

Vous avez entre 6 ans et un certain âge ou un âge certain, les ateliers de pratique théâtrale sont pour vous ! Enfants, ados, adultes venez découvrir des choses que vous n'imaginiez pas avoir au fond de vous-même, venez vous surprendre et participer collectivement à une belle aventure ! Vous serez accompagnés par Isabelle Decorte, la professeur de théâtre qui vous promet de vous faire avancer dans la connaissance de la pratique théâtrale tout en prenant beaucoup de plaisir ! Les enfants découvriront qu'ils sont tous des petits bonhommes d'exception et les adultes se souviendront d'avoir été des enfants.

- Atelier adultes : les mercredis de 19H

à 21H à la Salle Jean Vilar

- Atelier pour les 6/10 ans : le vendredi de 16H45 à 18H15 au Centre Social d'Education Populaire

- Atelier pour les 11/15 ans : le vendredi de 18H15 à 19H45 au Centre Social d'Education Populaire

Renseignements (tarifs, inscriptions...) :

Espace Culturel La Gare

au 03 91 83 14 85

ARTISTE EN HERBE ?

Samir Sfaxi et Ludovic Wache, artistes de l'association TEA, vous proposent de vous familiariser avec les différentes techniques du dessin, de la peinture, de la gravure, du modelage,

du moulage, de la sculpture... Pour les adultes de 18H à 20H au local de TEA (derrière le Centre Social d'Education Populaire, rue Jean-Jacques Rousseau).

Renseignements (tarifs, inscriptions...) :

Espace Culturel La Gare

au 03 91 83 14 85

C'est la rentrée de La Gare !

Les machines se sont remises en route dès le 23 Septembre !



A l'occasion de la Rentrée de la Gare, la Compagnie MUZIKÔHL vous avez conviés à un intermède ferroviaire : A TOUTE VAPEUR ! Quoi de plus approprié qu'A Toute Vapeur lorsqu'on se nomme La Gare ? Le chef de gare ALBERT TCHOUCHOU et son contrôleur YVES ABONTRAIN vous ont accueilli en chansons en compagnie de l'accordéoniste OTTO RAIL. Ils ont profité de l'occasion pour vous présenter les manifestations à venir et vous embarquer avec entrain sur la voie des prochaines réjouissances ! Mesdames et Messieurs, nous vous souhaitons un agréable voyage à bord de notre train 5960800262 à destination de l'Espace Culturel La Gare de Méricourt ! Attention au départ !

Un programme riche et des rendez-vous pour tous !

Entre expositions, rencontres avec l'artiste Waii Waii (qui a posé ses valises à Méricourt jusqu'au 16 décembre), spectacles, sortie en famille, ateliers livres et arts plastiques à pratiquer en famille, petits déjeuners des lecteurs et rencontre avec des écrivains, cinéfamilles, cinébébé, le salon d'éveil pour les tout-petits Tiot Loupiot, les Vacances à la Gare... on ne peut pas dire qu'il ne se passe rien à Méricourt !

Et ce n'est pas fini !

Nous avons hâte de vous retrouver à nos prochains rendez-vous : le Sam Blues festival (concert de grands ar-

tistes du blues), cinédocumentaire «Sur le chemin de l'école» qui nous présente les histoires de quatre enfants des quatre coins du monde pour qui aller à l'école est un véritable périple, les cafés de la Gare, les ateliers avec Françoise et Valérie, le cinéNoël accompagné d'une auberge espagnole... sans oublier toute l'équipe de la médiathèque qui vous accueille pour vous faire découvrir les nouveautés (livres, CD, DVD...) et partager leur coup de cœur !

Renseignements : Espace Culturel La Gare au 03 91 83 14 85

Naître et grandir à Méricourt



Un petit d'Homme va naître bientôt dans notre ville, sa maman et son papa ne savent pas encore si ce sera une petite fille ou un petit garçon, et font des listes de prénoms. Ils préparent la chambre du bébé, le nid douillet qui accueillera très bientôt leur petit trésor...

Mais tout va bien, que les jeunes parents se rassurent, nous sommes prêts nous aussi à accueillir ce nouveau membre de notre communauté Méricourtoise.

Et on peut dire que nous avons mis « les petits plats dans les grands ». Tous les services de la ville sont prêts pour accompagner tous les pas de ce petit d'Homme. Que ce soit la micro-crèche, le Centre Social d'Education Populaire, les services des sports et d'éducation, l'Espace Culturel La Gare... Tous seront à ses côtés et ceux de ses parents, de sa famille dans son parcours de vie d'enfant.



Premiers pas dans la vie...

Les parents seront accueillis à la Courte Échelle, où ils trouveront toutes les informations relatives à la garde de leur futur enfant : une structure collective ou une Assistante Maternelle ? L'équipe leur donnera les informations utiles pour choisir en toute sérénité.

Après la naissance, ils seront accueillis à la consultation de PMI mise en place par le Conseil Départemental dans les locaux du centre social. Si la santé est primordiale, le bien-être l'est tout autant, les équipes de la PMI et du Centre Social n'ont pas ménagé leurs efforts pour leur proposer des massages bébé, de la gym bébé et même du yoga en famille pendant que pour faire patienter petits et grands une lectrice de la Médiathèque La Gare emmène tout le monde en voyage avec ses histoires et ses livres.

Premiers pas de parents...

C'est dans la cellule familiale que l'enfant va s'épanouir, et nous sommes là aussi, quand il s'agit de rassurer, d'aider les parents s'ils se questionnent, s'ils se sentent isolés... Pour cela nous leur proposons plein de choses : avec «Côté Parents». L'objectif de «Côté Parents» comme l'indique son nom est d'être aux côtés des parents, beaucoup de projets sont construits avec les familles (vacances familiales, ateliers bien-être et diététique...). Nous vous proposons aujourd'hui, en partenariat avec la CAF du Pas-de-Calais et le Conseil Départemental, un Lieux d'Accueil Enfants Parents (voir encadré).

Premiers pas à l'école...

Le service éducation sera à votre écoute et vous accompagnera pour la première rentrée à l'école de votre en-

fant... et aussi pour toutes les autres... Et dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité qui permet de suivre des enfants scolarisés en difficulté scolaire. Les parents qui travaillent, n'auront pas à s'angoisser pour trouver une solution pour faire garder les enfants matin et soir, l'accueil périscolaire est prévu pour ça. Et quand il rentrera à l'école vous n'aurez pas à vous ruiner pour l'achat des fournitures scolaires, la municipalité y pourvoira et cela pour tous les enfants.

Premiers pas dans le sport...

Dès 18 mois, des ateliers motricité, de découverte de l'autre vous seront proposés par le service des sports. Histoire aussi de découvrir les premiers gestes de futurs sportifs ! Qui nous dit qu'un futur footballeur ou judoka ne sommeille pas en ce petit bout de chou !

Premiers pas dans la culture...

Comme il n'y a pas d'âge pour commencer le sport, il n'y a pas d'âge non plus pour se «frotter» à la culture ! Et ça démarre dès la toute petite enfance avec des temps de découverte des livres et des lectures à la micro-crèche et avec le RAM afin de se familiariser dès le plus jeune âge avec le livre et en faire un objet du quotidien.

Mais aussi avec le temps fort «Moi, ze veux...!», conçu spécialement pour les petits et leur famille. N'oublions pas que les premières années de la vie d'un enfant sont celles de tous les apprentissages et ainsi de sa construction de petit d'Homme en grand Homme de demain. Alors le programme est des plus riches : ciné-bébé, exposition, bien-être, spectacle, sport, arts plastiques...

Un nouvel espace pour les enfants et leurs parents : le LAEP

C'est un Lieu d'Accueil Enfant Parent qui favorise les rencontres, les échanges, l'écoute pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte familial (exemple : grands-parents) et également de futurs parents. Au sein du LAEP, les enfants bénéficient d'espaces d'éveil, de jeux, qu'ils découvrent avec leurs camarades, quant aux parents ils apprécient ces moments de quiétudes et de convivialité. Deux accueillants sont toujours présents, ils favorisent les relations entre tous, parents et enfants. Aucune inscription au préalable n'est nécessaire, l'accès est gratuit, anonyme et la confidentialité est garantie. Au LAEP on y vient...on en part quand on veut et on y revient si on le désire !

Le LAEP est ouvert à partir du 8 novembre dans la salle de danse du centre social Max-Pol Fouchet de 9h15 à 11h30 tous les mardis (sauf pendant les vacances de Noël et d'été ainsi que la deuxième semaine des petites vacances scolaires)

En grandissant...

Tous les services proposés dans les premières années de sa vie se poursuivront lorsqu'il grandira. Les moments de partages et de plaisirs à l'occasion des "petits tours en famille", du traditionnel spectacle de cirque, mais aussi avec "Remue Ménage", le sport, les ateliers livres et arts plastiques, les heures du conte, les cinéfamilles, les spectacles... seront autant de loisirs à vivre en famille. Leur petit va grandir dans sa ville... Il pourra aller au restaurant municipal le midi (et en plus, bientôt ce sera un tout nouveau resto !), à l'accueil périscolaire le matin ou le soir si papa ou maman travaillent, en centre de vacances l'été ou l'hiver... A La Gare, il pourra s'inscrire aux Vacances à la Gare, participer à l'atelier théâtre ou s'inscrire à l'école de danse ou de musique... ou même venir à la médiathèque pour choisir des livres, lire des magazines, écouter un CD. Il pourra plus tard encore faire des projets avec le club 11/15 ans et la maison des jeunes, trouver des informations pour son avenir au PIJ. Et s'il souhaite à son tour s'occuper des plus jeunes, la ville lui donnera une bourse pour son premier stage BAFA.



● **Massage BB** : L'atelier de massage permet d'apprendre les gestes justes pour masser votre bébé. En petit groupe, vous profiterez de ce moment de détente partagé pour rencontrer d'autres parents. Nous accueillons dans cet atelier les bébés de 1mois1/2 à 12 mois.

● **Gym bébé** : La gym bébé est un espace dédié d'éveil à la motricité où les enfants de 2 à 6 ans peuvent s'épanouir en compagnie de leur(s) parent(s) et d'autres camarades.

● **Yoga en famille et do in** : Le yoga pour enfants est créatif et ludique, il travaille sur l'imaginaire. Les postures s'inspirent du règne végétal, animal, des lettres de l'alphabet. Le Do-in est un massage habillé rigolo (pluie sur la tête, petite souris dans le dos, ronde des pouces...) qui permet à l'enfant de ressentir, puis de faire ressentir en reproduisant les mouvements sur son/ses parent(s).

● **Bouges tes fesses** : Sophrologie diététique sport d'entretien. Parce que être parent mérite une forme éblouissante et que l'on est pas moins maman ou papa si l'on prend soin de soi.

● **Café des parents** : Une pause, un moment pour vous où autour d'un café on échange entre parents

● **Remue-ménage** : Créer, imaginer se cultiver bouger en famille !

● **Petit tour en famille** : Une sortie entre parents et enfants pour découvrir le monde, les arts, le sport...



Le Service Municipal des Sports développe le sport-santé basé sur le plaisir avant tout

En 18 ans, le service municipal des sports a fait son chemin. A l'affût de l'évolution des disciplines sportives, il s'est, au fil des années, adapté aux nouveautés diverses pour proposer un large éventail d'activités pour les adultes et les enfants. Aujourd'hui, incité par un contexte porteur, le service municipal s'oriente sur le développement d'activités sportives ou de loisirs vers la santé et le bien-être.

Au tout début dans les années 90, des séances de gymnastique d'entretien adultes et des activités pour enfants comme le roller étaient animées au sein de l'association sportive municipale qui a compté à l'époque jusque 200 membres. En parallèle, une dizaine de clubs sportifs offraient une pratique sportive de compétition en fédération, en UFOLEP ou tout simplement en pur loisir.

En décembre 98, l'association municipale laisse place au service municipal des sports qui prend son envol et se développe naturellement.

Tout d'abord au niveau des structures avec la réalisation d'un terrain synthétique au stade Raoul Briquet, aujourd'hui devenu le Parc Léandre Létoquart.

L'agrandissement avec la construction de nouvelles salles à l'Espace Ladoumègue, un skate park pour la jeunesse à la cité de la Croisette...

«De nouvelles activités prennent également vie autour du fitness avec le body-work, le LIA... Le step existait déjà et était très prisé ainsi que l'ATF. La musculation de son côté prenait un essor incroyable» rappelle Christophe Talaga, responsable du service des sports.



Les stages multisports pour les enfants

En parallèle pour les enfants, les premiers stages multisports voient le jour aux petites vacances scolaires. «Au départ avec des sports de base. Aujourd'hui, d'autres activités comme le cirque sont venus donner du peps à cette formule ainsi que des disciplines moins médiatisées comme le kin-ball qui s'est développé au Canada, la pétéca ou encore la crosse québécoise».

Depuis 18 ans, le service municipal des sports, qui a aussi été l'élément moteur de nouvelles associations à l'image de la musculation, se repositionne sans cesse pour répondre aux attentes des pratiquants à la recherche de leur bien-être et de l'amélioration de leur forme, en mettant l'accent sur la santé.

Des séances de coaching personnalisé où les personnes intéressées sont reçues en entretien par une éducatrice formée et diplômée pour connaître les raisons d'un suivi individuel (pathologie, perte de poids, reprise de compétitions...). Les mesures enregistrées grâce à l'impédancemètre détermineront la structure du corps pour proposer un programme d'activités physiques mais aussi nutritionnaire adapté.

La marche nordique, une activité phare

Mais l'activité phare du sport santé, c'est la marche nordique. Une nouveauté sportive et technique. «C'est de la randonnée avec des bâtons. Mais au lieu d'engager uniquement les jambes, le fait d'avoir des bâtons, permet d'engager tout le haut du corps abdos et dos compris. Cela permet de travailler tous les muscles posturaux et rend ainsi la marche beaucoup plus sportive. Les bâtons aident à prendre de la vitesse vers l'avant» précise Charlotte qui anime cette activité.

Autres nouveautés, le body-barres, la cardio boxe avec des gestes de boxe sur une activité cardiovasculaire, le fitness run, de la course à pied intercalant des exercices de renforcement musculaire et de cardio. Du côté des enfants, trois créneaux sont proposés le mercredi avec pour les 18 mois à 3 ans non scolarisés un atelier motricité baby-parents. Les 3 à 5 ans scolarisés sont aussi sur de la motricité en y incluant certaines notions spécifiques pour commencer à travailler l'esprit collectif. Les 6/11 ans sont sur une activité multisport plus codifiée sur les règlements.

Aujourd'hui le service municipal compte dans ses rangs pas moins de 450 adhérents et travaille en parfaite symbiose avec la vingtaine de clubs sportifs, sans compter les collégiens d'Henri Wallon et les enfants des écoles de la commune qu'il accueille quotidiennement dans ses structures. En constante évolution, le service municipal des sports cherche à développer le sport-santé basé sur le plaisir avant tout.

Les activités proposées du lundi au vendredi :

Renforcement musculaire, Course à pied, Fitness douceur, Aéro jump, A.T.F. (Abdo Taille Fessier), Pilâtes, Marche nordique, Body-barres, Cardio boxe, Fitness run (course fitness), Body-work, Zumba, Coaching personnalisé

Pour tous renseignements :

Service Municipal des Sports, Espace sportif Jules Ladoumègue, Avenue Jeannette Prin - Tél. 03 21 74 32 77

850 coureurs solidaires au Cross du collège

Ils étaient 850 à participer au cross du collège Henri Wallon dont les classes de CM2 des écoles élémentaires Mandela, Mermoz, Pasteur et Saint-Exupéry. Plusieurs courses étaient proposées dans les domaines de la performance avec classement et de la solidarité sur le thème Donnons du souffle à ceux qui en manquent. Il faut souligner que le cross annuel du collège Henri Wallon représente un moment de vie et de partage au sein de l'établissement et se réalise lors de l'opération de lutte contre la mucoviscidose. *«Nous sensibilisons nos élèves à cette maladie génétique en cours de sciences et vie de la terre sur le fonctionnement de la respiration, du souffle»* expliquait Guy



Deconinck, principal du collège et qui a accompagné les marcheurs. Tous sans exception, ont participé à l'événement dans l'effort pour les sportifs et dans l'organisation pour les dispensés. *«L'objectif était de mobiliser l'ensemble des élèves à une réalité solidaire et citoyenne. Et nous sommes fiers de voir tous nos élèves actifs et mobilisés pour une bonne cause».*



Un chèque de 17 500 € pour Vaincre la Mucoviscidose

François Fallouey, délégué territorial du Nord-Pas-de-Calais pour l'association Vaincre la mucoviscidose a reçu un chèque de 17 500 euros, bénéfices récoltés lors de la virade de l'espoir et remis par le comité départemental de lutte et de soutien contre la mucoviscidose. Son président, Marcel Humez, a remercié les nombreux bénévoles, représentants d'associations, la municipalité représentée par son maire Bernard Baude et autres partenaires qui ont œuvré pour la virade de l'espoir. Il a ensuite évoqué la maladie qui entraîne une insuffisance respiratoire sévère et évolutive, et les espoirs placés dans la recherche. *«Ensemble le combat continue pour vaincre la mucoviscidose !»*



150 participants aux Foulées de l'Avenir

Ils étaient 150 participants, toutes épreuves confondues (courses et randonnées) sur la 15e édition des foulées de l'avenir. Quatre courses sur un parcours nature près du terail et une randonnée pédestre ont permis à chacun d'apporter son soutien à la virade de l'espoir. Tous les fonds récoltés lors de cette matinée sportive ont été reversés au profit de la lutte contre la mucoviscidose.

Un toit pour moi, pour toi, pour nous...

HABITER MÉRICOURT



Se loger le plus confortablement possible est une préoccupation essentielle des Méricourtois. Notre Ville, comme toutes celles de l'ex-Bassin minier, a hérité de son passé industriel ces cités ouvrières, minières et cheminotes. Elle a su aussi se «tourner vers l'avenir» en programmant la construction de logements depuis des décennies, anticipant ainsi son essor démographique et les demandes croissantes des familles.

Avec plus de 5 000 résidences principales, dont une part très importante de maisons individuelles, Méricourt possède un parc d'habitations à loyer modéré (HLM) largement au-dessus de la moyenne nationale, avoisinant les plus de 50 %. Ce qui veut dire aussi qu'environ 45 % des Méricourtois sont propriétaires.

Dans ce dossier, une photographie de notre Ville qui tente de répondre à la question : «Comment se loger à Méricourt ?»

Le droit au logement = un droit constitutionnel

10e et 11e alinéas du préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 :

«10. La Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement.

11. Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence.»

Important ! Ces droits ne signifie pas que la Nation a l'obligation de fournir un logement à toute personne qui en ferait la demande, mais qu'elle doit apporter une aide, dans les conditions prévues par la loi, aux personnes qui remplissent les conditions pour en bénéficier.



En ce qui concerne le logement social, six bailleurs proposent leurs appartements et maisons à Méricourt. Il s'agit de :

- Nord-Est ICF
- Maisons & Cités (Soginorpa)
- Société Immobilière de l'Artois (SIA)
- Pas-de-Calais Habitat
- Logement Rural
- LTO (groupe SIA)

Ce sont les bailleurs sociaux qui étudient les demandes et décident, au final, de vous remettre les clés du lo-

gement. Toutefois, les services de votre Mairie vous proposent de vous accompagner dans vos démarches, notamment le Cabinet du Maire. Tout en vous évitant des déplacements, vous pouvez retirer un formulaire unique de demande de logement social auprès de ce service qui pourra alors enregistrer votre demande et la transmettre aux bailleurs.

Important ! Le service logement de la Mairie participe à la commission d'attribution des logements où il a une voix consultative. Dans tous les cas, c'est le bailleur social qui rend sa décision finale.



Le formulaire unique

Désormais, un seul document suffit à l'enregistrement de votre demande (sauf pour Maisons & Cités). Il vous permet, une fois complété, d'obtenir un numéro, lui aussi unique, valable pour l'ensemble des bailleurs sociaux. Pour Maisons & Cités, votre demande sera enregistrée directement par leurs services, soit sur le site Internet www.maisonsetcites.fr, soit à l'agence 8, rue Charcot à Lens.

Pour obtenir un logement HLM, vous devez avoir des ressources inférieures à un certain plafond. Pour connaître ces plafonds en fonction de votre situation familiale, rapprochez-vous des bailleurs. Le Cabinet du Maire est également à votre écoute pour connaître les plafonds et les aides que vous pouvez obtenir.



Les aides au logement

Si vous payez un loyer ou remboursez un prêt pour votre résidence principale, et si vos ressources sont modestes, vous pouvez bénéficier de l'une des trois aides au logement (non cumulables) : l'Aide personnalisée au logement (APL), l'Allocation de logement familiale (ALF) ou l'Allocation de logement sociale (ALS).

L'APL est destinée soit au locataire d'un logement qui a fait l'objet d'une convention entre le propriétaire et l'État.

Les conditions liées au logement pour obtenir les aides

Le logement doit avoir un confort minimum, conforme aux normes de santé et de sécurité. Bref, un logement dit «décent».

Sa superficie doit être au moins égale à 9 m² pour une personne seule, 16 m² pour deux personnes et en ajoutant 9 m² par personne supplémentaire.

Le droit à un habitat digne

Méricourt s'est engagée dans la lutte contre l'habitat indécent, insalubre (dangereux pour la santé) ou menaçant car en ruine.

Dans ce dernier cas, le Maire ou le Préfet peut prendre un arrêté de péril pour préserver la sécurité.

Attention ! Un logement indécent n'implique pas qu'il soit insalubre, tout comme un entretien mal réalisé ne veut pas dire que le logement est indécent ou insalubre. Dans tous les cas, l'entretien courant revient au locataire... Et suivre quelques règles simples d'hygiène de base évite bien des problèmes !

Le contingent préfectoral

L'État, par l'intermédiaire du Préfet et des Sous-Préfets, a un droit de réservation de logements auprès des bailleurs sociaux (Jusqu'à 30 % du parc). C'est à dire qu'il attribue d'office des logements aux familles les plus défavorisées ou rencontrant des difficultés. Une priorité est donnée aux familles à reloger d'urgence. Ces familles peuvent venir des villes autour de Méricourt.

Droit au logement opposable

Si dans un délai anormalement long (délai fixé par le Préfet. Pour le Pas-de-Calais, ce délai est de 24 mois) vous n'avez pas eu d'offre de logement, vous pouvez saisir la commission de médiation en vous adressant à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, 14, voie Bossuet à Arras ou au Contingent préfectoral, à la Sous-Préfecture, 25 rue du 11 Novembre à Lens.

Le Fonds de Solidarité Logement (FSL)

Ce fonds de solidarité accorde des aides financières aux personnes qui rencontrent des difficultés passagères pour assumer leurs dépenses liées à leur logement (factures d'électricité, d'eau... ou le loyer). Le FSL tient compte des ressources des personnes composant un foyer. Les démarches doivent être faites auprès de la Caisse d'allocation familiales (CAF).



Devenir propriétaire ?

Il existe des solutions aussi avec les bailleurs sociaux. La Ville de Méricourt, avec le concours de certains bailleurs qui ont des programmes adaptés, monte régulièrement des opérations d'accession à la propriété. Par exemple, et selon votre situation, vous pouvez bénéficier du dispositif Prêt Social Location-Accession.



Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Il remplace notre ancien plan d'occupation des sols (POS) institué en 1967. À cette date, les exigences n'étaient pas les mêmes. Il s'agissait alors de faire face à l'explosion démographique des villes. La priorité était de garantir un toit décent, sans trop se préoccuper alors des enjeux que l'on connaît aujourd'hui (usage de la voiture, division des zones urbaines en lieux de vie, de travail, de commerce, de loisirs...).

Le PLU affiche une volonté de promouvoir un développement urbain plus solidaire, durable et respectueux de l'environnement.

Le Conseil Municipal de Méricourt a décidé d'adopter son Plan Local d'Urbanisme en 2007 en tenant compte des caractéristiques de son territoire. Ce plan est pensé avec une volonté de garantir un développement urbain raisonné, avec un développement des



équipements municipaux répondant aux besoins des Méricourtois, tout en protégeant les espaces naturels et agricoles. Il se doit également de réfléchir à l'accès aux transports en

commun, tout en garantissant une meilleure liaison entre les quartiers, notamment par des modes de transport «doux» (chemins piétonniers, pistes cyclables...).

La Politique de la Ville

une volonté publique de lutte contre les exclusions

À Méricourt, deux quartiers ont été reconnus dans le cadre de cette politique. Il s'agit du quartier du Maroc et du quartier du 3/15 (Méricourt et Sallaumines). L'ambition est à la fois de répondre aux attentes immédiates des habitants, de réfléchir à une Ville de Méricourt pour demain et à son développement.

Le Contrat de Ville, coordonné par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL), a été signé en 2015 par la Région, le Département, les communes, le Rectorat, l'Agence Régionale de Santé, le Tribunal de Grande Instance, les bailleurs sociaux, la CAF, Pôle Emploi... Ce contrat se propose de définir une image la plus précise possible afin d'agir, avec les Méricourtois, dans ces quartiers (Conseils citoyens...).



Ce que dit la Convention Internationale des Droits des Enfants

«Tout enfant a le droit à un niveau de vie suffisant à son développement physique, mental, spirituel, moral et social. C'est aux parents qu'incombe la responsabilité primordiale de lui assurer ce niveau de vie. L'État a le devoir de faire en sorte que cette responsabilité puisse être – et soit – assumée. La responsabilité de l'État peut inclure une aide matérielle aux parents et à leurs enfants».

En clair, cela veut dire que l'État doit prendre les mesures appropriées afin d'offrir, en cas de besoin, une assistance matérielle en ce qui concerne notamment l'alimentation, le vêtement... et le logement ! La Convention a été adoptée à l'ONU le 20 novembre 1989. 195 pays, dont la France, ont ratifié la Convention (à l'exception des États-Unis et de la Somalie).



La Fondation Abbé Pierre



Cette Fondation, reconnue d'utilité publique en 1992, œuvre au quotidien contre le mal-logement. Elle dresse également une analyse sur la politique et la crise du logement en France à travers son rapport annuel. Le 21^e rapport sur «l'état du mal-logement en France 2016» met notamment en lumière les liens entre le mal-logement et les problèmes de santé.

Ainsi, il est précisé que «La précarité énergétique, l'insalubrité, l'indignité des logements... ont des conséquences graves sur l'état de santé de milliers de personnes (maladies respiratoires, allergies, dépression, stress...)».

Ce rapport 2016 montre encore, à partir de ces chiffres actualisés, une «dégradation alarmante de nombreux indicateurs, qu'il s'agisse du nombre de personnes sans domicile, souffrant de précarité énergétique, devant faire un effort financier excessif ou en hébergement contraint chez des tiers».



Entretien avec Anne-Laure VENEL,
Directrice de la Direction Territoriale Artois-Gohelle Lens-Liévin

«Une aventure urbaine et humaine»

L'Écoquartier de Méricourt évolue rapidement avec, notamment ces nouvelles constructions que l'on voit pousser rapidement. Parlez-nous des nouvelles techniques utilisées.

«Ensemble, Habiter Mieux : c'est le principe de l'Ecoquartier de Méricourt dont Pas-de-Calais habitat est l'un des acteurs. Ce projet qui se veut une aventure urbaine et humaine, constitue un lieu qui se veut exemplaire et utile à tous, d'expérimentation, de nouvelles formes d'habitat, plus économes en ressources et en énergie, un point de rencontre et de vie.

En lien avec sa politique d'entreprise, Pas-de-Calais habitat s'est engagé dans ce projet en favorisant l'accès à l'autre avec la construction d'une première résidence intergénérationnelle de 23 logements collectifs de 75 à 111 m². Mise en service en septembre 2014, cette résidence comprend en rez-de-chaussée une crèche dont la gestion est assurée par la Municipalité. L'équipe de proximité de Samuel Gasteau, responsable de site, accompagne les résidents dans des projets collaboratifs pour favoriser leur investissement et le lien social. Un projet d'aménagement d'un jardin suspendu

situé en terrasse de l'immeuble, est programmé avec petits et grands.

Une deuxième résidence de 26 appartements de 70 à 111 m² est en cours de construction et sera mise en service au second semestre 2017. La particularité de cette opération réside dans le principe constructif. Cette résidence est en ossature bois dont la structure est préfabriquée en atelier et assemblée sur site ce qui permet ainsi d'accélérer les délais de construction, de faciliter le montage sur site et de limiter les déchets liés au chantier.»

De nouveaux logements de qualité donc pour les Méricourtois. Quels sont les projets à venir dans cet Éco-quartier ?

«La construction de huit nouveaux logements dont quatre maisons seront construits dans le prolongement du premier immeuble de 23 logements à l'horizon 2018.»

Comment travaillez-vous avec la Ville de Méricourt ?

«Un partenariat efficace et pertinent s'est construit entre la ville de Méricourt et Pas-de-Calais habitat. Nous mettons un point d'honneur en qualité d'opérateur urbain et de bailleur social

à favoriser la qualité de nos services par l'accompagnement de la commune dans des projets d'aménagement urbain tenant compte de divers paramètres tels que la qualité de vie (maîtrise des dépenses énergétiques) et le respect de l'environnement.

De plus, à travers nos services, nous cultivons une démarche où l'écoute, le dialogue, la proximité sont privilégiés avec les habitants. Un lien avec les résidents qu'apprécie la municipalité tant dans ses projets que dans l'accompagnement des habitants une fois dans leur logement : (permanence d'une conseillère sociale, du responsable de site, soutien à des animations initiées par les habitants...) Notre objectif avec la municipalité est de veiller à maintenir un cadre de vie agréable et paisible pour nos résidents et habitants de la commune.»



Entretien avec Dominique SOYER,
Directeur Général de «Maisons & Cités»

«Une convention pour préciser nos engagements»

Maisons & Cités est un bailleur social «historique» à Méricourt. Combien de logements avez-vous en gestion dans notre ville ?

«Maisons & Cités loge un peu moins de 800 familles de Méricourtois, c'est-à-dire environ 2000 personnes. J'ai conscience de la responsabilité que cela nous donne au regard des enjeux municipaux, notamment ceux qui concernent le développement urbain. 173 ayants-droit habitent nos cités, cela nous conduit, en lien avec l'ANGDM à être très attentifs au besoin des personnes âgées. Nous avons ainsi accéléré les programmes d'adaptation des logements pour faciliter leur maintien à domicile le plus longtemps possible, notamment en installant des douches sans seuil.»

Parmi ces logements, certains semblent condamnés ou en attente de rénovation. Cela n'est pas toujours bien compris, notamment par les Méricourtois en attente d'un logement...

«De nombreux logements sont vides aujourd'hui sur Méricourt, 79 exactement. C'est beaucoup trop et je com-

prends la colère de Monsieur Baude, le maire et des habitants qui sont à la recherche d'un logement. Ils ne comprennent pas que leur demande de logement prend du temps alors que des logements sont vides près de chez eux. Mais ces logements ne peuvent être loués en l'état, ils nécessitent des travaux...

Cette situation est aussi une blessure pour Maisons & Cités. Elle est due à des contentieux qui ont bloqués nos marchés de travaux et nous ont empêché de réaliser tous travaux liés à la relocation des logements pendant plus de 6 mois !

L'obstacle juridique est aujourd'hui réglé. De nouveaux marchés sont signés, les premiers logements vont prochainement entrer en travaux et nous pourrons livrer les derniers logements rénovés fin 2017, le temps pour les entreprises de réaliser les travaux. Je me suis engagé auprès de monsieur le maire à venir présenter cette situation devant le conseil municipal et nous signerons une convention qui précisera nos engagements sur ce sujet. Ce sera aussi l'occasion de présenter nos autres actions sur Mé-



court pour répondre aux attentes de la ville et participer à son développement : la construction de logements neufs, la réhabilitation du parc, l'adaptation des logements pour les personnes âgées, le fonctionnement des commissions d'attribution des logements...

Nous attribuons entre 50 et 60 logements par an sur la ville, ce chiffre va fortement augmenter en 2017 compte tenu de la résorption des logements vides.»

Quels sont les réalisations récentes et les projet à venir ?

«Nous sommes très intéressés par le projet de la ville de réaliser un éco quartier sur l'ancien carreau de la fosse 4/5. Ce sera l'occasion d'innover, de mettre en œuvre de nouveaux procédés constructifs de maisons pour diminuer encore les coûts de fonctionnement du logement notamment ceux liés au chauffage.

Nous réalisons également une opération de 36 logements économes en énergie chemin du Bossu. Les travaux devraient démarrer l'été prochain pour une livraison en début d'année 2019. Des travaux de réhabilitation sont par ailleurs en cours cité Pierrard, d'entretien sur la cité de Méricourt et des travaux de façades sur la cité 4/5 sud.»



Une inauguration placée sous le signe de la magie

Visite gourmande et découverte des richesses de Péronne

La Semaine Bleue à Méricourt

365 jours pour agir et 7 jours pour le dire



Spectacle patoisant : rires et humour étaient au rendez-vous



Randonnée pédestre dans Méricourt

MARCHE DE NOËL À VALKENBURG AAN DE GEUL EN HOLLANDE

Le marché de Noël souterrain le plus ancien, le plus important et le plus visité d'Europe fête sa trentième édition. Laissez-vous surprendre par les splendides décors en parfaite harmonie avec les stands d'articles de Noël et de cadeaux. Les allées qui caractérisent cette grotte vous invitent à profiter pendant quelques heures de l'ambiance musicale et des infrastructures de qualité.

Lundi 28 Novembre 2016

Pour les personnes retraitées méricourtoises

- Rendez-vous sur la place de la Mairie à 7H00
- Places disponibles : 50
- Participation demandée : 10 euros
- Prix d'entrée grotte : 7 euros/pers

Attention : Cette destination est déconseillée pour les personnes à mobilité réduite. En effet, beaucoup de marche à prévoir à l'intérieur du marché de Noël et de la ville.

(Restauration sur place ou prévoir un pique-nique)

Inscriptions en Mairie (Service Citoyenneté)

les Lundi 14, Mardi 15, Jeudi 17 et Vendredi 18
Novembre 2016 (de 9H à 12H et de 14H à 16H30)

Election de Madame et Monsieur Semaine Bleue lors du thé dansant animé par «Marie-Pierre et Momo»

Folklore Polonais

Les 20 ans du groupe Kapela Wiosna

Depuis 20 ans, la formation Kapela Wiosna se produit un peu partout dans la région mais aussi en France et même au-delà de nos frontières. Deux décennies que les musiciens de l'association jouent et cherchent à faire connaître cette musique qui leur tient à cœur, le folklore polonais.

«L'association a été créée en 1996 au mois de mai puisqu'on s'appelle Kapela Wiosna, ce qui signifie l'orchestre du printemps» précise Stéphane Budyck, le directeur de la formation.

Pour fêter l'événement, Kapela Wiosna a organisé un bal folk avec pour partenaires deux groupes amis, Eul'cageot folk qui produit du folklore flamand et

M'Zef dans un répertoire de folklore modernisé. Les trois formations ont invité le public à voyager musicalement, mais aussi à chanter



tous ensemble un superbe «Sto Lat» (Joyeux anniversaire). La piste bondée témoignait du succès de la soirée avec des danseurs attentifs qui ont apprécié les conseils des animateurs de danse en salle. Entretemps, chacun pouvait se restaurer par des spécialités polonaises comme des salades typiques et de la charcuterie sans oublier les pâtisseries (placek, beignets etc.). Vingt ans plus tard, le groupe Kapela Wiosna continue à

jouer et à se faire plaisir avec toujours ce même objectif de faire connaître le folklore polonais.

Kapela Wiosna, présidé par Aline Budyck, c'est une dizaine de musiciens réunissant les instruments traditionnels de la musique polonaise. La formation est à la recherche d'un clarinettiste. Toute personne intéressée peut s'adresser lors des répétitions, chaque mardi à 20H à la salle Louise Sueur.



Le Concours Eco-citoyen

Ils ont donné de la couleur à leur ville

Cette année, 41 Méricourtois ont participé à la 5e édition du concours écociitoyen sur le thème : «Et si le mobilier prenait place dans votre jardin?».

En tentant d'aborder plusieurs thématiques liées au développement durable, ce concours complétait les actions municipales d'amélioration et de fleurissement de l'environnement et du cadre de vie de la commune. «En mettant en valeur vos habitations, vos parterres de fleurs, arbres et autres végétaux, vous contribuez à l'embellissement de notre ville. Je vous en félicite et vous en remercie» déclarait Laurent Ducamp adjoint aux travaux, à l'environnement et au cadre de vie lors de la cérémonie de remise des prix. Chaque



participant a reçu la photo de son habitation et un bon d'achat à retirer chez un partenaire fleuriste local d'une valeur progressive en fonction de son classement. Le premier prix en Jardins et maisons

fleuris a été remporté par Sandra Robert et dans la catégorie Jardins et potagers fleuris par Claire Fontaine. Le prix Spécial 2016 a été attribué au collectif de la Résidence Henri Hotte.

Que d'énergie



**L'été, c'est les vacances
et on y a tous droit !
Pour cela, les services de la ville n'ont
pas ménagé leurs efforts !
Dès le mois de février, les méninges
des uns et des autres ont chauffé
(avant l'arrivée du soleil de l'été !)
pour vous concocter un programme
digne de ce nom !**

Entre les centres de loisirs (470 enfants en Juillet et 310 en Août encadré par 90 animateurs), les centres de vacances (97 départs cet été), les vacances en famille (deux séjours en Bretagne et en Creuse en tout 53 personnes parties en séjours) construites avec les participants car ne l'oublions pas : Méricourt, c'est faire ensemble. Entre le service des sports dont les cours continuent pendant la période estivale à l'Espace LADOUMEGUE mais qui propose également des activités extérieures comme la randonnée pédestre, la marche nordique, le boot camp...

Entre «Cet été, G'ART à vous !» au coeur des quartiers avec toute l'équipe de La Gare qui a posé ses va-

lises à la Cité du Maroc et du 3/15. Elle avait emmené dans ses bagages et dans l'aventure des artistes et des intervenants qui ont accepté d'emblée de passer l'été avec nous, avec vous : Samuel Lemoire (photographe), Mi-



à Méricourt !



chaël Moslonka (écrivain), Stéphanie Georges (plasticienne), des lectrices de l'association Lis avec Moi... et surtout... Kristiane et Roger. Ces deux étonnants petits personnages ont arpenté les rues de Méricourt, suscitant curiosité et questionnement. Kristiane et Roger s'étaient perdus mais grâce à vous, à votre mobilisation, ils se sont retrouvés pour repartir vers de nouvelles aventures...

A Méricourt, nous ne mettons pas la solidarité entre parenthèses durant la période estivale, nous avons ainsi accueilli cet été une délégation venue de Palestine, il s'agissait d'enfants de prisonniers politiques. Ils ont pu témoigner de leur condition de vie, de leurs réalités quotidiennes tout en parta-

geant des moments de jeux et de joies avec de jeunes Méricourtois.

Mais l'été c'est aussi l'occasion d'embellir notre ville. Ainsi quinze jeunes Méricourtois se sont vu confier des missions de 15 jours de travail rémunérés pour réaliser des travaux de peinture afin d'améliorer notre quotidien, ils se sont fort bien acquittés de leurs tâches.

Les Jobs d'été, c'est bien pour ces jeunes et c'est bien pour notre ville. Comme vous pouvez le constater, le programme fut riche et diversifié afin de répondre au mieux à vos attentes et d'offrir des vacances au plus grand nombre.

Ce n'est pas par hasard si les



Pourquoi ? Parce qu'il y en a toujours pour nous dire : «Ça ne sert à rien !», «On n'y comprend rien !» ou encore «Ce n'est pas pour moi !». La ville de Méricourt fait des arts, de la culture et de l'éducation populaire les moyens de combattre et de répondre à ces idées reçues. Le génie créateur n'est pas réservé à une petite élite, nous avons tous le sens du beau ! Alors, émerveillons-nous des beautés du monde ! Nous sommes toujours et encore persuadés que la rencontre est bénéfique aux Hommes, et nous souhaitons que les artistes soient au plus près des habitants, qu'ils aident à susciter la curiosité, à comprendre le monde qui nous entoure, et révèlent les 12 000 artistes qui sommeillent ici.

Des vacances créatives !

Pour la quatrième année consécutive des familles Méricourtoises ont participé à Gentioux Pigerolles en Creuse à une résidence d'artistes. Il s'agit de vacances placées sous le signe de la création. Nous réalisons cet échange avec l'Atelier International d'Artistes Plasticiens du plateau (de Millevaches) et l'association Tendence Évolution Artistique.

La paix triomphe à Méricourt

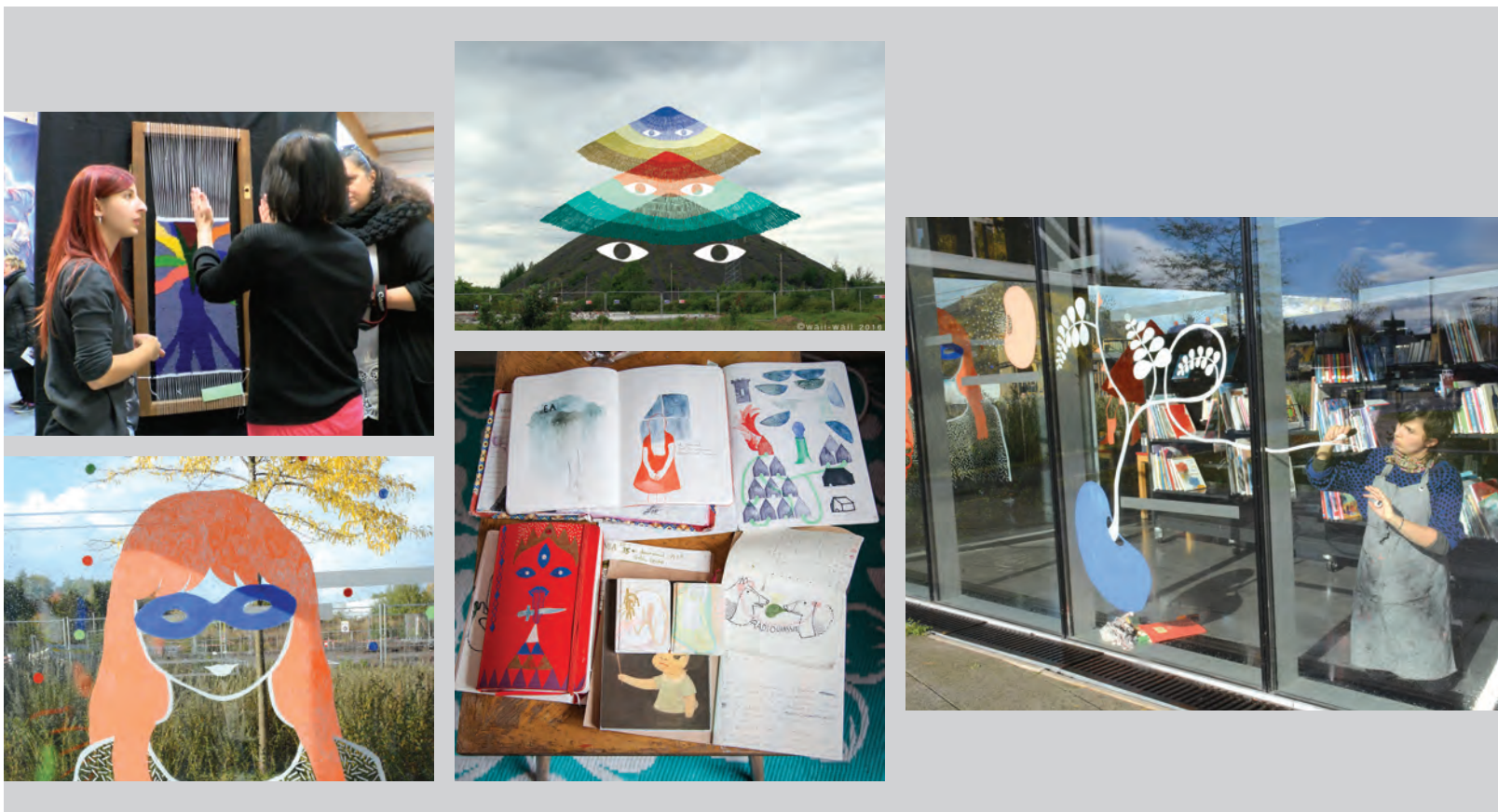
Deux expositions exceptionnelles ont été proposées aux Méricourtois(es) du 24 septembre au 28 octobre 2016 : Roger Somville, peintre belge affirmant un style affirmatif, monumental et si attentif aux réalités du monde contemporain : «Le triomphe de la

Paix» et autres tapisseries «Dialogue avec la peinture Roumaine» et la fondation Herczeg. Ces expositions étaient visibles à l'Hôtel de Ville et au Centre Social d'Éducation Populaire.

Des étudiantes roumaines en tapisserie en résidence

Nous avons eu l'honneur d'accueillir des artistes de l'Université d'Art et de Design de Timisoara en résidence au Centre Social d'Éducation Populaire. Ce sont des élèves en section tapisserie qui ont créé des œuvres durant les trois semaines qu'elles ont passées en notre compagnie. Leurs créations ont été exposées au milieu de l'exposition Roger Somville où elles ont pu initier les enfants venus à leur rencontre aux techniques de la tapis-

arts fourmillent à Méricourt !



serie. Lors de cette résidence nous avons partagé le plaisir d'apprendre le 16 septembre que Timisoara sera Capitale Européenne de la Culture en 2021. Nous n'avons pas attendu 2021 à Méricourt pour tisser les liens d'échanges culturels et humains fructueux avec des habitants de Timisoara.

Waii Waii (Marion Pédebernade) : une artiste qui pose ses valises à Méricourt jusqu'au 16 décembre

Cette artiste plasticienne aux multiples facettes n'a pas fini de nous surprendre ! Souhaitant faire partager sa démarche artistique le plus largement possible, elle n'a de cesse de sillonner Méricourt et d'aller à la rencontre du plus grand nombre depuis la mi-sep-

tembre où elle a posé ses valises chez nous. Après avoir investi les vitres de la médiathèque lors des Vacances à la Gare, installé sa minuscule bibliothèque de rêves au CCAS et dans les écoles, travaillé avec la micro-crèche, Côté Parents, le club des 11/15, l'atelier mémoire... Elle nous réserve encore quelques surprises...

Alors si vous ne l'avez pas encore rencontrée, vous pouvez encore le faire ! Jusqu'au 16 Décembre, vous pouvez découvrir son travail et son univers à l'Espace Culturel La Gare. Et nous vous donnons rendez-vous le 16 décembre pour une soirée de clôture où nous présenterons l'ensemble des travaux réalisés avec vous !

Où trouver Waii-Waii dans la ville ?

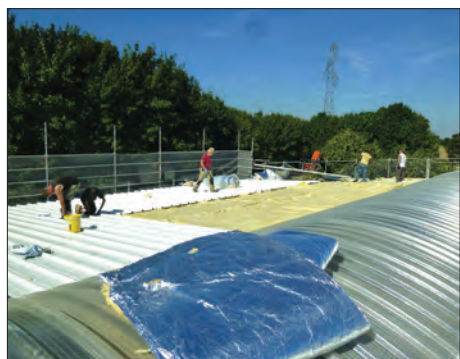
Exposition des travaux de l'artsite à La Gare du 16 Novembre au 16 Décembre - Un dessin évolutif sera exécuté

sur les fenêtres du collège Henri Wallon le 8 Novembre - Deux dessins éphémères seront élaborés au sol autour de l'école Courty Guy le 22 Novembre et devant l'école Cosette le 28 Novembre - Retrouvez la minuscule bibliothèque des rêves dans la ville : à la Résidence Henri Hotte du 2 au 13 Novembre (sauf les 7 et 8), au collège Henri Wallon les 7 et 8 Novembre, au Village des Droits des Enfants du 14 au 18 Novembre et à La Gare du 22 Novembre au 16 Décembre.

Cette année 2016, les arts ont donc occupé une place importante à Méricourt et c'est par la diversité des lieux (Mairie, Centre Social d'Education Populaire, Espace Culturel La Gare....), des rencontres et des pratiques (expositions, résidences, ateliers...) que vous avez pu découvrir et vivre ce qui unit les hommes et fait notre humanité : les arts et la culture.

L'Espace Sportif Jules Ladoumègue a subi des travaux de rénovation

Ouvert depuis 25 ans, l'Espace sportif Jules Ladoumègue, qui s'était agrandi en 2003, est une structure très fréquentée (près de 2000 utilisateurs par semaine) par la population et les personnes extérieures à la ville. Après un quart de siècle de forte utilisation, cet équipement méritait bien des travaux de rénovation qui se sont réalisés sur trois années et avec le précieux partenariat du Conseil Départemental.



800 000 euros de travaux avaient été programmés sur les trois derniers exercices subventionnés par le Département à hauteur de 60 %, la ville s'engageant à y investir le reste. «*Un investissement qui, à terme, engendrera des économies en matière d'énergie et de consommation pour la commune*» explique Frédéric Termine, directeur des services techniques, confirmant que tout est resté conforme à ce qui avait été prévu. Utilisés à plein régime, les plus anciens locaux de cet équipement de 5000 mètres carrés avaient souffert d'un vieillissement normal au fil du temps. De nouvelles normes, technologies et aménagements devaient permettre d'établir un programme de rénovation qui a débuté en 2014 par le remplacement du revêtement sportif de la salle Michel Bernard. L'année 2015 a été consacrée à la rénovation des vestiaires et mise à niveau des sanitaires.

Cette année, les menuiseries de l'entrée, des issues de secours et du bow-window du logement de fonction ont été changées.

Une meilleure performance énergétique

Les gros travaux de 2016 se sont aussi portés sur le changement des trappes de désenfumage et la mise aux normes avec centralisation des systèmes de sécurité incendie pour l'ensemble de la structure ainsi que le remplacement de la couverture des salles Michel Bernard et Dominique Valera. «*Une opportunité pour mettre à niveau la performance énergétique et rénover l'étanchéité et l'isolation. De 10, nous sommes passés à 20 centimètres d'isolant avec une réhausse de la toiture d'une dizaine de centimètres*» précise Frédéric Termine justifiant que ces salles étaient les plus abîmées avec de nombreuses fuites.

pour économiser



Disposant d'un système de chauffage rayonnant coincé entre le plateau inférieur et le bac acier de la couverture, les salles souffraient de grosses déperditions énergétiques. Pour l'avenir, la ville a donc opté pour des panneaux rayonnants suspendus qui seront plus performants, plus direct et donc plus optimaux.

Baisser les factures de consommation

Dans la poursuite de la politique municipale d'économie d'énergie, l'éclairage existant au sodium haute pression a été remplacé (salles Bernard, Valera et hall d'entrée) par de l'éclairage Led à détection de présence sur le hall et les zones de circulation qui, là encore, va permettre de baisser les factures de consommation énergétique d'au moins 40 %.

C'est donc une très bonne opération effectuée au travers de ce programme



de rénovation qui était nécessaire. «Notamment par rapport à l'état de la couverture qui nous a coûté environ 20 000 euros ces trois dernières années au niveau de l'entretien lors des interventions sur des fuites et des chéneaux usés. L'étanchéité des bacs acier s'affaiblissait au fil des années et l'isolant n'était plus d'une grande efficacité. Donc travaux nécessaires et belle opportunité financière pour la ville qui va générer une sacrée économie sur les coûts d'entretien car aujourd'hui la structure retrouve 1500 mètres carrés de toiture neuve».

Ce chantier a aussi permis aux entreprises de relever avec brio le défi de réaliser les travaux dans les délais impartis qui étaient de deux mois (juillet et août). «Un délai fixé en raison de la fermeture de la structure cet été afin d'éviter toutes gênes pour les usagers du collège, des écoles et des associations».



L'opération en chiffres

- 3 années de travaux
- 85 000 € pour les sols
- 391 000 € en toiture
- 220 000 € pour l'éclairage, le chauffage et la centralisation du système sécurité incendie
- 74 000 € de menuiseries neuves
- 30 000 € d'assistance à maîtrise d'ouvrage, prévention des risques et contrôle des travaux
- 60% de subvention du Département
- 40% à la charge de la Ville

Mieux répondre aux attentes des clubs et aux exigences des ligues sportives

Lors de ces travaux, la Municipalité a anticipé certaines mises aux normes pour l'avenir, notamment sur l'éclairage de la salle Michel Bernard.

En fonction des catégories de compétitions, qu'elles soient départementales, régionales ou nationales, les ligues sportives exigent des niveaux d'éclairements spécifiques. En l'occurrence pour le badminton (utilisateur de cette salle), que l'on soit en entraînement ou en compétition, le niveau d'éclairage sera de 500 lux en régionale, mais il est exigé 750 lux pour évoluer en nationale. Grâce à ces travaux, c'est devenu possible.

L'enrobé coulé à froid fibré un choix économique et de durabilité

Avec 40 km de voirie sur la commune, la Ville prévoit un programme annuel de rénovation de chaussées ciblées selon leur état d'usure. Dans ces travaux, on distingue les réparations locales de parties de chaussées appelées purges et la réfection des couches de roulement pour laquelle la ville se tourne vers un choix technico-économique : celui des ECF Fibrés.



Avant l'enrobé, des purges sont parfois nécessaires.

Cet ensemble bi-couches se compose d'un premier enduit monocouche fibré. C'est un bitume liant et gravillonné (granulométrie classée 6/10) pour pouvoir ensuite accueillir une seconde couche qui, elle, est de l'enrobé coulé à froid (des granulons concassés et malaxés dans un liant spécial également fibré). Cette seconde couche à granulométrie plus fine vient s'insérer dans la première mosaïque. La fibre sert à réaliser des armatures censées lutter contre la remontée des fissures.

Ensuite compacté, cet ensemble redonne de l'étanchéité, de l'adhérence et une homogénéité à la chaussée. L'inconvénient sur l'aspect esthétique, c'est quelque chose qui se met en place avec le temps pour prendre une texture traditionnelle au fur à mesure du roulement.

C'est un choix technique et économique. Technique parce c'est un complexe d'une faible épaisseur (2 cm) et cela permet d'être appliqué directement sur la chaussée en l'état. Contrairement aux enrobés traditionnels où il faut engager une opération de rabotage avant, lors de chaussées trop abîmées.

Choix économique parce qu'au niveau du coût, il s'avère être 2 à 4 fois moins élevé et il permet de protéger et pérenniser les voiries sans réaliser de travaux lourds (entre 6 et 10 ans en fonction du trafic). Une solution qui repousse dans le temps la solution classique.

Cette année, les rues Jules Mousseron, du Château d'eau, Condorcet et Mirabeau ont été traitées par de l'enrobé coulé à froid colbifibre. Auparavant des travaux de purges ont été nécessaires sur certaines portions de voiries.



Sur l'écoquartier du 4/5 sud

en bref...



Logement : La construction de 26 logements Pas-de-Calais Habitat avance bien. Dans un concept constructif en ossature bois avec une isolation en laine de verre, cette résidence abritera 15 logements de type 3, 8 de type 4 et 3 appartements type 5. Livraison prévisionnelle en septembre 2017.



Restaurant municipal : Le chantier du restaurant municipal vient de commencer sur le site de l'écoquartier. Dix huit mois de travaux vont être nécessaires avant que les enfants des écoles, ceux des accueils collectifs de mineurs ainsi que les seniors puissent s'approprier les lieux et venir s'y restaurer.



Un éclairage performant : Dans le cadre de la poursuite de la politique de la ville en matière d'économie d'énergie, la rénovation de l'éclairage public par le remplacement des mats et lanternes en led vient d'être réalisé places Jean-Jaurès et de la République, avenue et piétonnier Le Gentil et sur le parvis de l'église.



Nouvelles menuiseries à l'école Curie : Fin de l'opération de rénovation des façades et d'isolation thermique et phonique à l'école Pierre et Marie Curie qui a été programmée sur trois années. Durant ces dernières vacances de Toussaint, les châssis et leurs volets roulants neufs viennent d'être posés sur le 3e et dernier bâtiment de l'établissement scolaire et les portes d'entrées vont être changées sur l'ensemble du groupe.

Bientôt un préau sur le boulodrome :

Prochainement, sera réalisé un préau afin de couvrir une partie du boulodrome du club Les Débrouillards situé avenue Jeannette Prin. Du mobilier urbain viendra compléter cet aménagement.



TRIBUNElibre

Suite à la modification du règlement intérieur tel qu'il a été défini lors de la séance du Conseil Municipal du 12 Juin 2014 et en vertu de la démocratie locale, Monsieur le Maire a proposé aux têtes de listes composant le Conseil Municipal un espace réservé à l'expression libre.
Les contributions publiées dans cette page n'engagent pas la rédaction de Méricourt Notre Ville. Les textes sont reproduits in-extenso.

Pour la Liste d'Union de la Gauche

L'INVESTISSEMENT PUBLIC, LA SOLUTION

Partout dans le monde, y compris au sein des pays les plus néolibéraux, au cœur même des institutions comme le Fond Monétaire International (FMI), l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) ou encore les Banques centrales, les politiques néolibérales d'austérité sont remises en cause. Sauf... pour les candidats français à la primaire de la Droite !

Ces derniers continuent à réciter ce catéchisme libéral et préconisent les réformes qui n'ont pas marché depuis le début des crises, notamment depuis 2008, et qui ont plongé des populations entières dans la précarité, le chômage et même la misère : allongement du temps de travail, allongement de l'âge de la retraite, dégressivité des allocations chômage, encadrement du droit de grève, suppression des syndicats, désendettement et surtout, réduction drastique de l'investissement public.

Alors que les milieux économiques mettent en garde contre les politiques d'austérité, cette Droite revancharde propose un programme qui conduira à de nouvelles crises et l'augmentation du chômage. Parce que l'investissement public, on le sait depuis toujours, crée de l'emploi local, et, par conséquent, de la richesse redistribuée à ceux qui en ont vraiment besoin et qui dépenseront leur salaire localement.

C'est pour cela que la Ville de Méricourt ose penser à l'avenir. Tout en étant raisonnable et responsable, notre Ville s'engage dans des programmes qui permettront demain de répondre aux besoins essentiels des Méricourtois. Dans le domaine du logement, entre autre dans l'écoquartier, des équipements nécessaires, comme le restaurant municipal et le nouveau Centre social.

Parce que les Méricourtois veulent un avenir qui ne soit pas celui des restrictions, du repli sur soi, de la frilosité. Les projets, annoncés clairement dans le programme municipal «Ensemble pour Méricourt», se mettent en place sereinement. Notre détermination est à la hauteur de notre engagement : le meilleur pour les Méricourtois.

Olivier LELIEUX
Liste d'Union de la Gauche
«Ensemble pour Méricourt»

Pour la Liste du Front National

GROUPE FN

NDLR : Le texte ne nous est par parvenu dans le délai permettant sa publication.

Pour la Liste d'Union de la Droite et du Centre

INTOLÉRANCE ET... INSULTE

Voilà ce qui est ressorti du dernier conseil municipal de la part du groupe d'extrême-droite, lors du débat et du vote de leur «charte anti-migrant». Je n'ai pas participé au vote considérant que cela n'avait rien à faire au sein du conseil municipal et que cette «charte» est politicienne et non humaniste... C'est à Hollande d'organiser et à Cazeneuve de donner les consignes aux Préfets et non pas se défausser sur les communes... ce qui m'a valu, de la part d'un élu de l'extrême-droite, d'être insulté ! Voilà le VRAI visage de ce parti. Et vous voudriez qu'un jour ce parti nauséabond nous gouverne (national et local)... On va être plus d'un à se retrouver en «taule» car on n'ira pas dans le même sens qu'eux ! Vous qui voyez en eux une France merveilleuse, vous vous trompez lourdement !

Pendant ce temps-là, Hollande joue les «écrivains» blablateurs... La France de «Moi, je...», c'est 4 millions de personnes qui n'ont pas de logements décents, c'est 600 000 logements insalubres, c'est 205 000 personnes qui n'ont ni douche, ni toilettes... Réalité sociale douloureuse : chômage, précarité, retraites indécentes et... bloquées, la maladie, la solitude.... Comprenez qui veut !

Devinette : Qui prend le train en 1ère classe et descend d'un wagon de 2ème pour faire «peuple» ??? Royal qui se prend à nouveau à rêver du pouvoir suprême ! Pauvre France !

Enfin, c'est juste ma façon de penser!

Daniel SAUTY
Pour l'Union de la Droite et du Centre



Une vraie vie d'enfant, on y travaille tous les jours !

En novembre, Méricourt fêtera en grand les droits des enfants. C'est devenu traditionnel aujourd'hui même si chaque année des nouveautés sont proposées aux enfants et à leurs familles. Et cette année les enfants découvriront un tout nouveau village. Mais à Méricourt, les droits des enfants ce n'est pas qu'une fête une fois l'an !



Ce sont des efforts tout au long des années, une préoccupation quotidienne.

Ainsi l'offre de services aux enfants et aux familles n'a fait que progresser : des centres de loisirs ouverts à tous les enfants durant toutes les périodes de vacances scolaires, un effort important pour le départ des enfants en séjours collectifs (effort relayé par les associations, les Médérales aident concrètement des enfants à partir), une aide à la formation des jeunes animateurs, les fournitures scolaires mis à disposition des jeunes écoliers, une médiathèque à la hauteur de leur envie de croquer la vie à pleines dents, une école de musique, de danse, d'arts plastiques, des activités sportives dans les cadres exceptionnels de l'espace Jules Ladoumègue et du parc Léandre Létouart.

Nous avons mis en place l'accueil pé-

riscolaire à la demande de nombreuses familles dont les horaires de travail ne permettent pas reprendre ou de déposer les enfants à l'école, nous avons étendu ce dispositif aux vacances scolaires avec l'accueil périlous et ainsi de suite, petit à petit, nous proposons des services nouveaux aux familles en cherchant des partenaires qui consacrent ainsi des moyens aux familles méricourtoises (contrat enfance jeunesse, contrat centres de vacances).

C'est ainsi qu'ont vu le jour les Vacances Familiales, la Courte Échelle, un Lieu d'Accueil Enfant Parent et demain un nouveau bâtiment pour le Centre Social et un restaurant municipal moderne et agréable...

Si Méricourt continue à agir quotidiennement pour les enfants et les familles, c'est que résolument notre ville se tourne vers l'avenir !

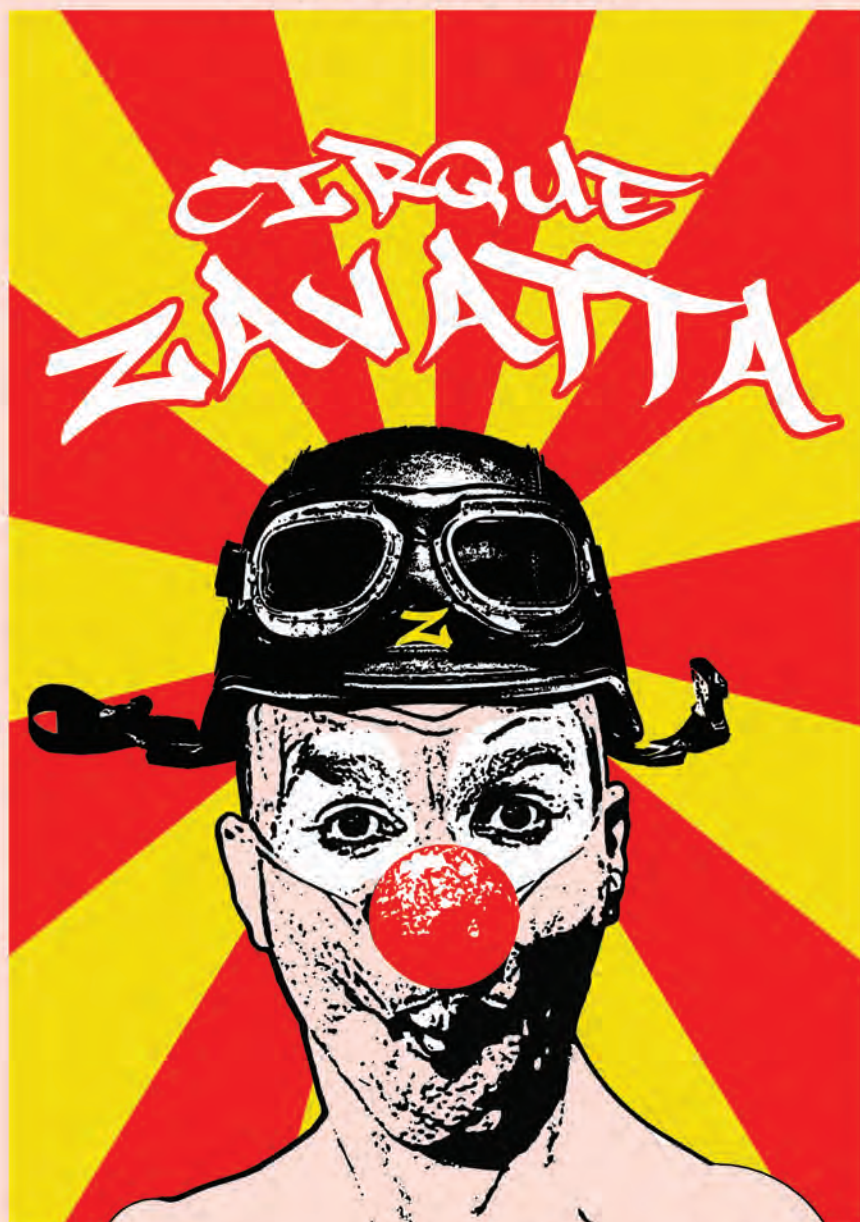


Pour les Droits des Enfants, Méricourt s'engage !

La Municipalité vous propose un spectacle en famille

Samedi 3 Décembre 2016

Place Jean Jaurès



Deux séances : 14H30 et 18H00

Prix unique : 2 euros

(Gratuit pour les moins d'un an)

Retrait des places au Centre Social d'Education Populaire Max-Pol Fouchet
Rue Jean-Jacques Rousseau